



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-quatre.  
Le 7 mars à 19h00

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 29/02/2024  
Date d'affichage : 29/02/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 10
- votants : 14

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 14
- procurations : 8
- **nombre total de voix exprimées : 22**

#### Etaient présents :

Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE.

#### Etaient absents excusés :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Régis LIGIER, Christian MOREL, Christelle VUILLEMIN.

#### Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN.

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,  
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,  
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,  
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

**Objet : DE2024-01 : Prévention contre les morsures de tiques : Demande de subvention à la MSA**

Monsieur le Président propose une modification du plan de financement de l'opération « Prévention contre les morsures de tiques » dont le coût global est de 10 151,33 €.

Il convient d'ajouter aux recettes de l'opération une contribution apportée par la Mutualité sociale agricole, le plan de financement s'entend maintenant de la manière suivante :

- Financement ARS : 6000 €
- Financement Abeille Assurances : 500 €
- Fédération des chasseurs du Doubs : 1000 €
- Mutualité Sociale Agricole : 2000 €
- Financement CLS 2023 complémentaire : 651,33 €

**Après en avoir délibéré, le bureau accepte le nouveau plan de financement et autorise le président à solliciter les contributions.**

**Approbation à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

